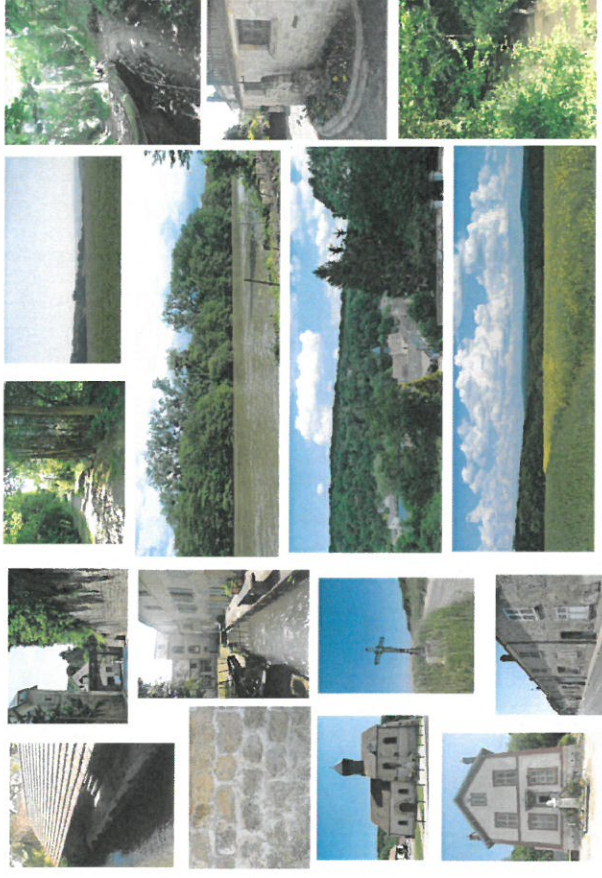


PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALMONDOIS

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 22 mars 2016
Modification simplifiée N°1 le 30 juin 2017



5.7. A-Emplacements réservés identifiés au titre de l'article L.123-1-5-V du Code de l'Urbanisme



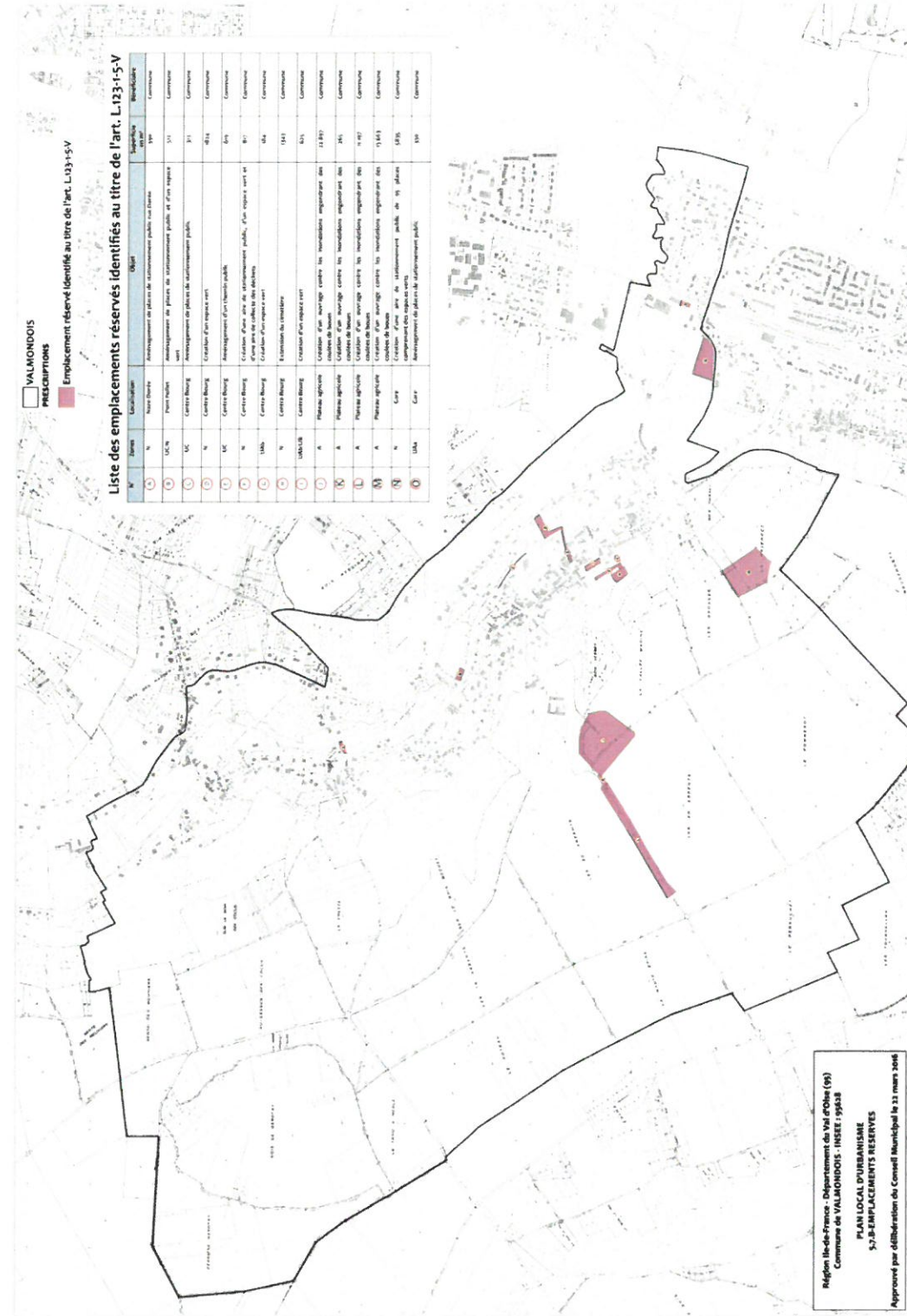
Commune de Valmondois

Emplacements réservés identifiés au titre de l'article L.123-1-5-V du Code de l'Urbanisme dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Valmondois

Conformément aux dispositions de l'article L.123-1-5-V, le règlement peut également fixer les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts ainsi qu'aux espaces nécessaires aux continuités écologiques.

Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;
- 4° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit.



Si un propriétaire accepte de céder gratuitement la partie de son terrain comprise dans un emplacement réservé, il peut être autorisé à reporter sur la partie restante de son terrain un droit de construire, selon les dispositions de l'article R 123-10 du Code de l'Urbanisme.

Localisation et nomenclature simplifiée des emplacements réservés identifiés par le PLU

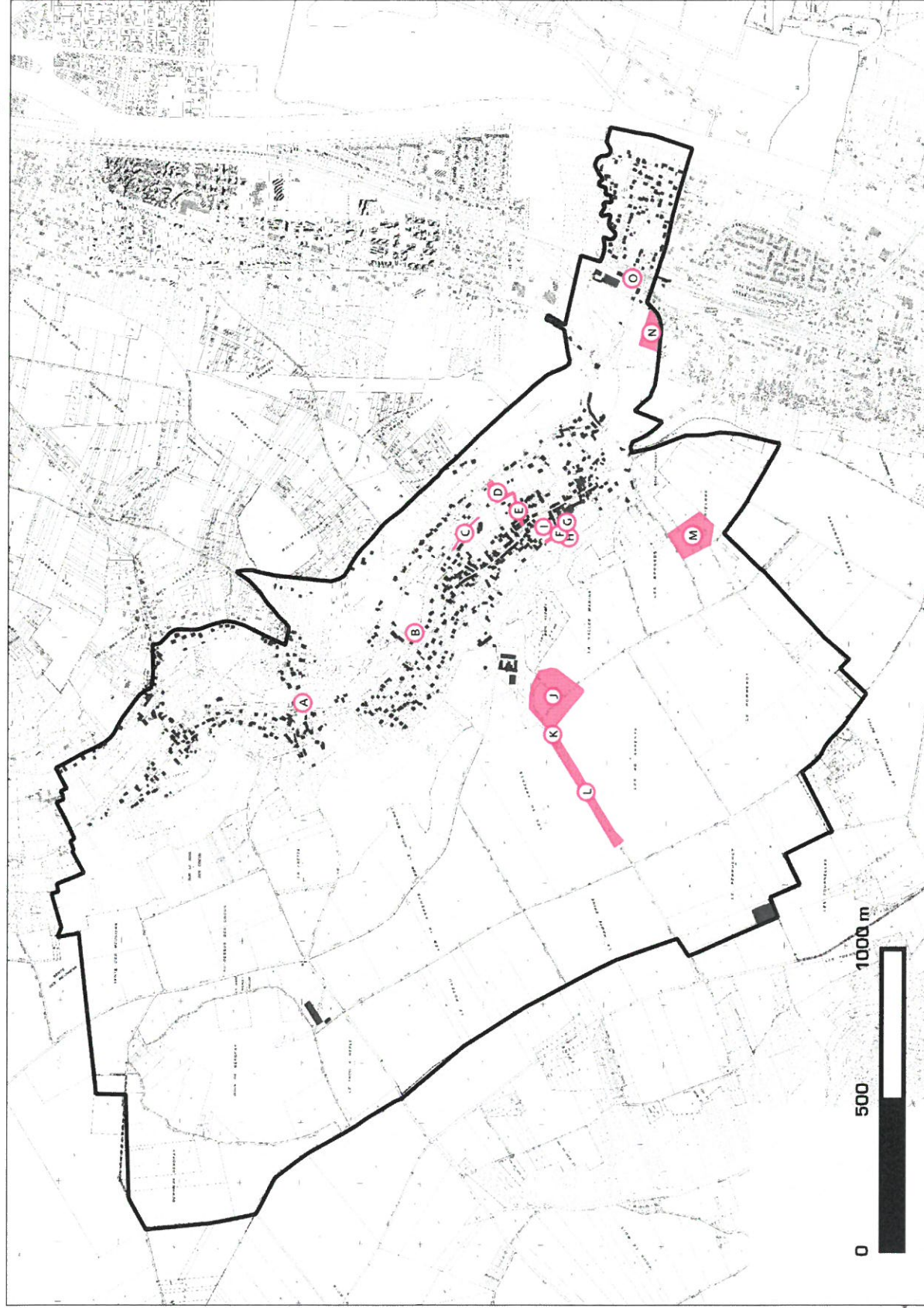


Tableau des caractéristiques des emplacements réservés identifiés par le PLU

N°	Zones	Localisation	Objet	Superficie en m²	Bénéficiaire
A	N	Naze-Dorée	Aménagement de places de stationnement public rue Dorée	390	Commune
B	UC/N	Pont Pollet	Aménagement de places de stationnement public et d'un espace vert	512	Commune
C	UC	Centre-Bourg	Aménagement de places de stationnement public	313	Commune
D	N	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	1824	Commune
E	UC	Centre-Bourg	Aménagement d'un chemin public	619	Commune
F	N	Centre-Bourg	Création d'une aire de stationnement public, d'un espace vert et d'une aire de collecte des déchets	817	Commune
G	UAAb	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	184	Commune
H	N	Centre-Bourg	Extension du cimetière	1343	Commune
I	UAAb/UB	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	625	Commune
J	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	22 897	Commune
K	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	265	Commune
L	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	11 197	Commune
M	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	13 663	Commune
N	N	Gare	Création d'une aire de stationnement public de 95 places comprenant des espaces verts	5835	Commune
O	UAa	Gare	Aménagement de places de stationnement public	330	Commune

